PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Projet Alimentaire Territorial (PAT)

L'alimentation participe à l'attractivité de notre territoire et constitue un patrimoine gastronomique et culturel au travers de savoir-faire de la production à la consommation.

Création du projet

L'alimentation rythme notre quotidien quelque soit l'importance que nous lui accordons. Elle anime nos relations sociales, influence notre santé et notre environnement.

Toute l'importance de l'alimentation a fait naître sur le territoire de Saint-Lô Agglo un projet alimentaire territorial.

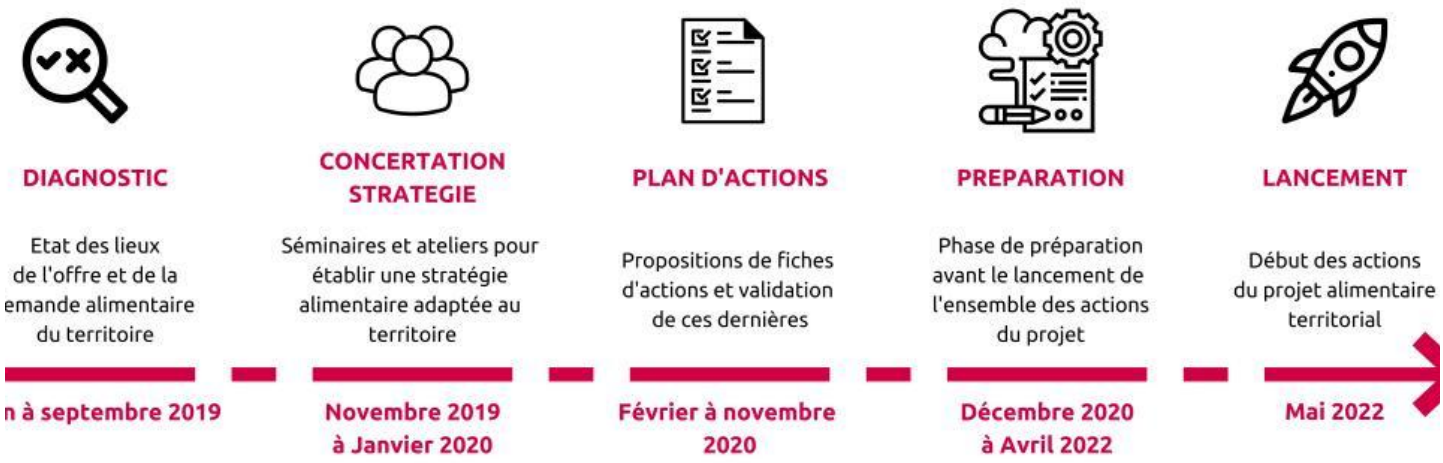
Initié en 2019, le projet alimentaire territorial de Saint-Lô Agglo est le fruit d'une réflexion et d'un travail coconstruit avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Il a été officiellement reconnu et labellisé par le ministère de l'Agriculture et de l'alimentation en août 2021.

Le projet alimentaire territorial est un programme d'action visant à rapprocher l'ensemble des acteurs du territoire afin de développer de nouvelles solutions et pratiques pour se diriger vers un mode de consommation "De la fourche à la fourchette".

La richesse et la diversité des productions sur notre territoire nous permettent d'aller vers une alimentation locale, durable et accessible à tous.

Les étapes du projet



Frise chronologique des étapes du projet alimentaire territorial

©COLINE CORNIÈRE

Le projet alimentaire territorial porté par Saint-Lô Agglo poursuit quatre engagements décomposés en différents défis qui ont pour objectif de faire découvrir et mettre en lumière les aspects de l'alimentation locale en prenant en compte l'ensemble des acteurs, du producteur au consommateur.

Les quatre engagements de l'agglomération :

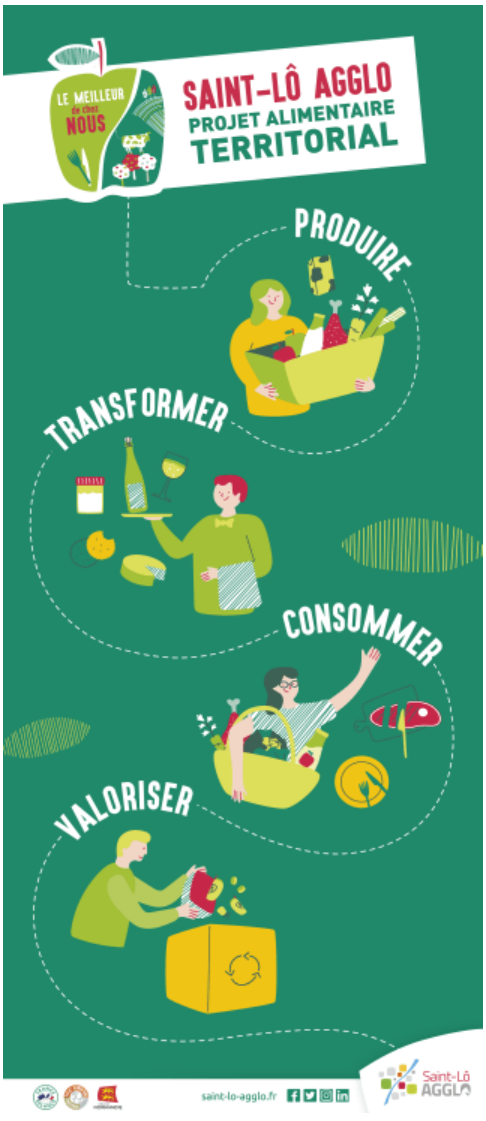
Logo PAT
©SAINT-LÔ AGGLO

- favoriser l'économie de proximité en privilégiant le mode de consommation "de la fourche à la fourchette" grâce à l'organisation de la filière et l'innovation (moyens logistiques, transformation, investissements...)

- valoriser le patrimoine gastronomique et culturel en mettant en avant les producteurs, artisans, transformateurs et vendeurs locaux lors d'événements et en améliorant la visibilité des savoir-faire sur des supports de communication

- sensibiliser à une alimentation locale de qualité en passant par l'éducation alimentaire des plus jeunes dans l'objectif de faire de l'alimentation un vecteur de lien social. Accompagner les citoyens et les différents acteurs dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et la valorisation de biodéchets

- emploi et formation en promouvant les métiers de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'artisanat afin d'assurer le renouvellement des générations et mettre en lumière ces différentes professions



Infographie projet alimentaire territorial
©SAINT-LÔ AGGLO

Les objectifs du projet alimentaire territorial

Le plan d'action du PAT concerne l'ensemble des phases de l'alimentation, de la production à la consommation en finissant par la gestion des déchets alimentaires.

produire
Encourage les changements de pratique vers une agriculture plus écologique et accompagner le renouvellement des générations.

transformer
Privilégier les matières premières de proximité afin de favoriser l'économie locale.

consommer
Encourager et accompagner les changements de pratiques alimentaires.

valoriser
Lutter contre le gaspillage alimentaire, valoriser les déchets organiques et développer le compostage

Le territoire en quelques chiffres

800 agriculteurs exploitants en 2019 (1069 en 2013 et 1 396 en 2008).
l'espace agricole représente 70 % de la surface du territoire de Saint-Lô Agglo.
une prédominance de l'élevage et de la production laitière.

Vous souhaitez vous installer ?

Divers sites internet sont accessibles pour vous aider dans votre recherche d'exploitations agricoles.

Répertoire Départ Installation

Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER)

Bio en Normandie

Terre de liens

CONTACT



AGENT SAINT-LÔ AGGLO
Guillaume FERNAGU
Référent projet alimentaire territorial
06 32 72 23 23
Courriel

CONTACTEZ-NOUS

SAINT-LÔ AGGLO
70 rue du Neufbourg
50000 Saint-Lô
Lundi au jeudi
8h30-12h/13h30-17h30
Vendredi
8h30-12h/13h-17h
02 14 29 00 00